

RCS : COUTANCES

Code greffe : 5002

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de COUTANCES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1991 B 00015

Numéro SIREN : 381 228 824

Nom ou dénomination : 2 MCS

Ce dépôt a été enregistré le 14/11/2019 sous le numéro de dépôt 5397

91315

Liasse fiscale

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

①

BILAN — ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2019

Désignation de l'entreprise : SAS 2 MCS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12		
Adresse de l'entreprise 9 rue Villa aux Jeux 50430 ST GERMAIN SUR AY		Durée de l'exercice précédent * 12		
Numéro SIRET * 3 8 1 2 2 8 8 2 4 0 0 0 2 9			Néant <input type="checkbox"/>	
		Exercice N clos le 31/12/2018		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	
			Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ *	Capital souscrit non appelé (I)	AA		
	Frais d'établissement *	AB	AC	
	Frais de développement *	CX	CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	
	Fonds commercial (1)	AH	AI	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	
	Tertans	AN	AO	
	Constructions	AP	AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	48 235 35 529 12 706
	Immobilisations en cours	AV	AW	
	Avances et acomptes	AX	AY	
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
	Autres participations	CU	CV	15 936 739 15 936 739
	ACTIF CIRCULANT *	Créances rattachées à des participations	BB	BC
Autres titres immobilisés		BD	BE	15 15
Prêts		BF	BG	
Autres immobilisations financières *		BH	BI	20 20
TOTAL (II)		BJ	BK	31 394 123 35 529 31 358 594
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	
	En cours de production de biens	BN	BO	
	En cours de production de services	BP	BQ	
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS	
	Marchandises	BT	BU	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	254 582 254 582
	Autres créances (3)	BZ	CA	40 955 40 955
DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD	CE	10 233 10 233
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	CG	18 524 393 18 524 393
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	
	TOTAL (III)	CJ	CK	18 830 163 10 233 18 819 930
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW		
	Pénalités de remboursement des obligations (V)	CM		
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN		
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	1A	50 224 286 45 762 50 178 524
Renvois : (1) Dont droit au bail :		CP		148 826 (3) Part à plus d'un an : CR
Clause de réserve de propriété *		Stocks :		Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 SD 2019

Désignation de l'entreprise		SAS 2 MCS	Néant <input type="checkbox"/> *
		Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé 8 000 000 ..)	DA	8 000 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB	
	Écarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	800 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	27 207 618
	Report à nouveau	DH	2 000 000
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	2 638 661
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
		TOTAL (I)	DL
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	7 112 246
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	2 209 800
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	88 220
	Dettes fiscales et sociales	DY	119 348
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
Compte régularisé	Autres dettes	EA	2 631
	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	9 532 244
	Écarts de conversion passif *	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	50 178 524
RENVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		1D	
	Écart de réévaluation libre	1E	
	Réserve de réévaluation (1976)	1F	
(3) Dont réserve spéciale des plus values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 879 994	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

DGFIP N° 2052 SD 2019

Désignation de l'entreprise : SAS 2 MCS		Exercice N		Néant <input type="checkbox"/> *		
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC		
	Production vendue } biens *	FD	FE	FF		
		FG	1 118 946	FH	FI	1 118 946
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	1 118 946	FK	FL	1 118 946
	Production stockée *			FM		
	Production immobilisée *			FN		
	Subventions d'exploitation			FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)			FP	17 847	
	Autres produits (1) (11)			FQ		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS		
	Variation de stock (marchandises)*			FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW	589 676	
	Impôts, taxes et versements assimilés *			FX	50 022	
	Salaires et traitements *			FY	431 408	
	Charges sociales (10)			FZ	168 215	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION }	Sur immobilisations	dotations aux amortissements *		GA	7 541
			dotations aux provisions		GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *			GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD		
	Autres charges (12)			GE		
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	1 246 862
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *		(III)	GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *		(IV)	GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ	2 922 664	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	568 008	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM	10 233	
	Différences positives de change			GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO		
Total des produits financiers (V)					GP	3 500 904
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *			GQ	10 233	
	Intérêts et charges assimilés (6)			GR	100 295	
	Différences négatives de change			GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT		
Total des charges financières (VI)					GU	110 528
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						
					GV	3 390 376
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						
					GW	3 280 307

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAGE Expert-comptable Janvier 2019

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS 2 MCS</u>		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Repuses sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	149	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	149	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(148)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	641 497	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	4 637 697	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 999 036	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	2 638 661	
RENVois	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont {	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont {	Crédit bail mobilier *	HP	1 6 716
		Crédit bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	210 494	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	34 024	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	17 847	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires	A9	
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N			
Pénalités et amendes	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
	149			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N			
	Charges antérieures	Produits antérieurs		

SAGE Expert-comptables Janvier 2019

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFIP N°2057-SD 2019

Désignation de l'entreprise : SAS 2 MCS						Néant <input type="checkbox"/> *		
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL	15 409 114	UM	148 826	UN	15 260 288	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US		
	Autres immobilisations financières	UT	20	UV		UW	20	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA						
	Autres créances clients	UX	254 582		254 582			
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (antérieurement constituée * UO)	ZI						
	Personnel et comptes rattachés	UY						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ						
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	15 212		15 212		
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	14 850		14 850		
	Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN					
		Divers	VP					
	Groupe et associés (2)	VC						
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	10 893		10 893			
	Charges constatées d'avance	VS						
	TOTAUX		VT	15 704 672	VU	444 364	VV	15 260 308
	REMOIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE						
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF						
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y						
Autres emprunts obligataires (1)		7Z						
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG						
	à plus d'1 an à l'origine	VH	7 112 246	930 796	2 825 066	3 356 384		
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	2 069 673	739 000	1 330 673			
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	88 220	88 220				
Personnel et comptes rattachés		8C	5 819	5 819				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	53 309	53 309				
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E						
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	49 862	49 862				
Obligations cautionnées		VX						
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	10 358	10 358				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J						
Groupe et associés (2)		VI	140 127		140 127			
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	2 631	2 631				
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ						
Produits constatés d'avance		8L						
TOTAUX		VY	9 532 244	VZ	1 879 994	4 295 866	3 356 384	
REMOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	7 000 000	(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	140 127		
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	627 828	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032				

SAGE Experts-comptables Janvier 2019

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Formulaire obligatoire (article 35 A du Code général des impôts)

DGFIP N° 2058-C-SD 2019

Désignation de l'entreprise : <u>SAS 2 MCS</u>										Néant <input type="checkbox"/> *		
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	2 000 000	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB					
						- Autres réserves	ZD	2 681 993				
	Résultat de l'exercice précédent celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	2 681 993		Dividendes		ZE					
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions		ZF					
	TOTAL I	ØF	4 681 993		Report à nouveau		ZG	2 000 000				
										TOTAL II		
										Ø46 : le total I doit nécessairement être égal au total II		
RENSEIGNEMENTS DIVERS												
Exercice N :												
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier	(précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)				J7	84 383	YQ	41 418			
	- Engagements de crédit-bail immobilier							YR				
	- Effets portés à l'escompte et non échus							YS				
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance							YT				
	- Locations, charges locatives et de copropriété	(dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)				JS	12 079	XQ	12 079			
	- Personnel extérieur à l'entreprise							YU				
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)							SS	468 697			
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages							YV				
	- Autres comptes	(dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)				ES		ST	108 900			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										ZJ	589 676
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle*, CFE, CVAE							YW	691			
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)				ZS		YZ	49 331			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										YX	50 022
TVA	- Montant de la TVA collectée							YY	218 050			
	- Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations							YZ	91 363			
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration sociale nominative au titre de 2018) *							ØB	405 817			
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *							ØS				
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *							ZK	1,47	%		
	- Numéro de centre agréé *	XP						- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)		Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR	1
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice							RG				
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies							RH				
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe	JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL				
				Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC				
	Groupe : résultat d'ensemble	JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO				
				Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF				
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale										JH	
	N° SIRET de la société mère du groupe										JJ	

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058 NOT pour le régime de groupe).

SAGE Experts-comptables Janvier 2019

ANNEXE

Préambule

L'exercice social clos le 31/12/2018 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2017 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 50 178 523,75 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 2 638 661,28 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 13/05/2019 par les dirigeants.

Principes comptables généraux

Les comptes annuels ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par le règlement ANC N° 2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date d'établissement des dits comptes annuels et des articles L123-12 à L123-28 du Code de Commerce :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables
- Indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Faits caractéristiques de l'exercice

Titres de participation :

- SAS SOCIETE HOTELIERE NANTES CHATEAU : Acquisition de 407 750 actions pour un montant de 4 209 296 € en date du 06/07/2018 sur les 582 500 actions composant son capital social. Détention du capital à hauteur de 70 %.
- SARL HBL : Acquisition de 750 parts sociales pour un montant de 750 € en date du 17 mai 2018 sur les 15 000 parts sociales composant son capital social. Détention du capital à hauteur de 5 %.

Règles et méthodes comptables

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) sous déduction des rabais, remises, ristournes et des escomptes de règlement.

L'entreprise n'a pas identifié d'immobilisations décomposables.

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Immobilisations non décomposables

L'entreprise a fait le choix d'appliquer les mesures de simplification propres aux PME et qui consistent essentiellement dans le maintien de la durée d'usage et du mode d'amortissement pour les immobilisations non décomposables.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est pratiquée, lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Règles et méthodes comptables (suite)

Autres éléments significatifs

Répartition du capital social

• Madame Martine BESNEVILLE	1 parts en PP 240 parts en U
• Monsieur Michel BESNEVILLE	1 parts en PP 240 parts en U
• Madame Caroline LOGEAIS-BESNEVILLE	8 parts en PP 240 parts en NP
• Madame Stéphanie ROPARS-BESNEVILLE	8 parts en PP 240 parts en NP
• Monsieur Laurent ROPARS	1 part en PP
• Monsieur Frédéric LOGEAIS	1 part en PP

Dettes garanties par des sûretés réelles :

* Nantissement des 407 750 actions de la SAS SOCIETE HOTELIERE NANTES CHATEAU (SAS au capital de 5 825 000 euros, ayant son siège social à NANTES (44 000), 15 Bis Rue de Strasbourg, dont elle est titulaire, en garantie des emprunts consentis par le CREDIT AGRICOLE 15, Esplanade Brillaud de Laujardière à CAEN (14050) et par le CREDIT LYONNAIS 6, Place de la République à CAEN (14 000), pour un montant initial de 5 000 000 euros.

Engagements financiers

- Intérêts sur emprunts restant à payer : 702 443 €

Notes sur le bilan actif

Immobilisations brutes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	45 049	7 040	3 854	48 235
Immobilisations financières	24 952 531	9 097 478	2 704 121	31 345 888
TOTAL	24 997 580	9 104 518	2 707 975	31 394 123

Amortissements et dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	31 842	7 541	3 854	35 529
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	31 842	7 541	3 854	35 529

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Inst.generales, agcts, amenagt	1 890	1 890	0	7 ans
Materiel de transport	26 822	24 434	2 389	de 3 à 4 ans
Mat.bureau &informatique	10 008	6 357	3 650	de 3 à 5 ans
Mobilier	9 515	2 848	6 667	de 5 à 10 ans
TOTAL	48 235	35 529	12 706	

Nature des dépréciations	Ouverture	Augment.	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers					
Comptes financiers	10 233	10 233	10 233		10 233
TOTAL	10 233	10 233	10 233		10 233

Notes sur le bilan actif (suite)

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	15 409 134	148 826	15 260 308
Actif circulant et charges d'avance	295 538	295 538	
TOTAL	15 704 672	444 364	15 260 308

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	210 494
Clients et comptes rattachés	34 156
Autres créances	10 893
Disponibilités	163 334
TOTAL	418 877

Notes sur le bilan passif

Mouvements des titres	Nombre	Val. Nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	500	16 000	8 000 000
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	500	16 000	8 000 000

Etat des dettes	Montant total	A moins d'un an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	7 112 246	930 796	2 825 066	3 356 384
Dettes financières diverses	2 209 800	739 000	1 470 800	
Fournisseurs	88 220	88 220		
Dettes fiscales et sociales	119 348	119 348		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	2 631	2 631		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	9 532 244	1 879 994	4 295 866	3 356 384

Charges à payer par postes du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	11 055
Emprunts et dettes financières divers	
Fournisseurs	10 167
Dettes fiscales et sociales	25 843
Autres dettes	283
TOTAL	47 348

Autres informations

Crédit d'impôt compétitivité des entreprises

Le CICE est comptabilisé en fonction de l'engagement des charges de rémunérations éligibles.

Il a été comptabilisé :

- En diminution de l'impôt sur les sociétés

Le montant inscrit en compte de résultat au cours de l'exercice est de 128 072 €.

Le CICE 2017 totalise 141 106 €. Il a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. A cet effet, il est utilisé au financement des efforts de l'entreprise en matière de prospection de nouveaux marchés et de reconstitution du fonds de roulement.

Effectif moyen par catégories de salariés	Salariés
Cadres	3
Employés	1
TOTAL	4

Tableau des filiales et participations

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
I – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
→ Filiales (plus de 50% du capital détenu)										
SAS SHVLC	37 500	1 874 467	70	3 762 500	3 762 500	2 816 589		5 075 650	926 149	350 000
SCI DU SOLEIL	1 000	10 152	70	700	700	48 647		853 931	12 850	
SAS SHNC	5 825 000	-2 078 737	70	4 209 296	4 209 296	891 921		2 574 553	13 810	
→ Participations (10 à 50 % du capital détenu)										
SNC ESNEE BESNEVILLE	97 567		50	48 784	48 784	-1 965 714		7 158 717	3 341 773	1 537 415
SARL HE	15 000 000	8 398 684	50	7 432 839	7 432 839	9 648 726		362 246	2 180 058	990 620
SCI DU PRE GERVAIS	646 384		25	165 544	165 544	-103 959		234 801	160 030	39 026
SNC COURTONNE RESTAURATION	15 000	-220 422	50	7 500	7 500	144 241		88 011	-75 894	
→ Participations (0 à 10 % du capital détenu)										
SCI PHILIPPE DE DANGEAU	870		0.35	4 000	4 000			359 823	277 645	927
SNC DU ROND POINT	120 907		0.97	0.15	0.15	4 585		1 906 688	472 295	4 585
SNC SHEG	762	14 512	0.2	2	2			764 866	70 132	88
SNC AMIRAL HAMELIN	10 000	-2 806 766	1	1 600	1 600			2 128 992	155 258	
SARL HBR	15 000	1 743 296	5	760	760	33 395		113 259	166 673	
SARL HBL	15 000		5	750	750	1 821 009				

In Extenso

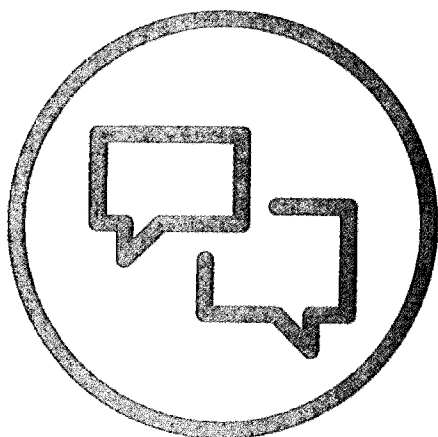
Audit

2 MCS

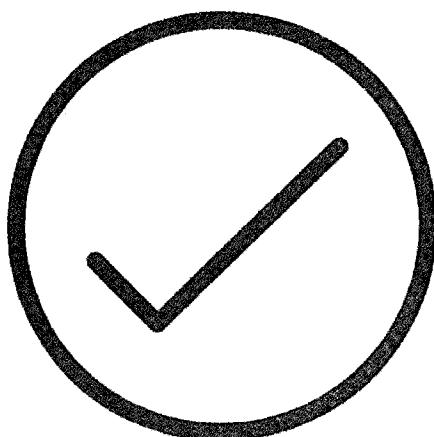
*Société par Actions Simplifiée au capital de 8.000.000 €
Siège social : 9 rue Villa les Jeux*

50430 SAINT GERMAIN SUR AY

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 Décembre 2018**



Écoute



Certification

In Extenso Secag
26 route de Coutances
BP 339
50350 Donville-les-Bains

Tél. : 02 33 91 35 35
Fax : 02 33 51 05 73
donville@inextenso.fr

A l'assemblée générale de la société 2 MCS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la **société 2 MCS** relatifs à l'exercice clos le **31 Décembre 2018**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "*Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels*" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} Janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

JM

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Dans le cadre de notre appréciation des estimations retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons été conduits à examiner plus particulièrement les données et les hypothèses retenues par la société lors de son estimation de la valeur d'inventaire des titres de participation. Nous avons vérifié leur caractère raisonnable et leur cohérence par rapport aux informations dont nous disposons par ailleurs dans le cadre de nos travaux.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

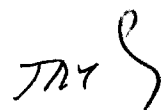
En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.



Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

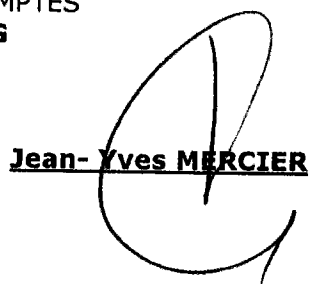
Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à DONVILLE LES BAINS,
Le 17 Juin 2019

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES
IN EXTENSO SECAG



Jean-Max YVER



Jean-Yves MERCIER

ANNEXE

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ✓ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ✓ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ✓ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ✓ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ✓ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

JM Y S

Bilan Actif

	31/12/2018			31/12/2017
	Brut	Amort. & dép.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (0)				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et licences				
Fonds commercial (1)				
Autres				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres	48 235	35 529	12 706	13 207
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)				
Participations mises en équivalence				
Autres participations	15 936 739		15 936 739	11 726 692
Créances rattachées à des participations	15 409 114		15 409 114	13 225 803
Autres titres immobilisés	15		15	15
Prêts				
Autres	20		20	20
ACTIF IMMOBILISÉ (I)	31 394 123	35 529	31 358 594	24 965 738
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
CRÉANCES D'EXPLOITATION (3)				
Clients et comptes rattachés	254 582		254 582	220 379
Autres créances	40 955		40 955	271 571
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement	10 233	10 233		
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	18 524 393		18 524 393	16 598 856
Charges constatées d'avance (3)				225
ACTIF CIRCULANT (II)	18 830 163	10 233	18 819 930	17 091 030
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (0 à V)	50 224 286	45 762	50 178 524	42 056 768
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

	31/12/2018	31/12/2017
	Net	Net
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé : 8 000 000)	8 000 000	8 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	800 000	800 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	27 207 618	24 525 625
Report à nouveau	2 000 000	2 000 000
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	2 638 661	2 681 993
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES (I)	40 646 279	38 007 618
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES (II)		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS (III)		
DETTES FINANCIÈRES (1-3)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	7 112 246	732 563
Emprunts et dettes financières divers	2 209 800	3 114 682
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	88 220	36 513
Dettes fiscales et sociales	119 348	159 807
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	2 631	5 585
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
DETTES (IV)	9 532 244	4 049 150
Écart de conversion passif (V)		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	50 178 524	42 056 768
(1) Dont à plus d'un an	7 652 250	2 375 643
Dont à moins d'un an	1 879 994	1 673 507
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
(3) Dont emprunts participatifs		

Compte de Résultat

	31/12/2018		31/12/2017
	France	Exportation	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)			
Ventes de marchandises			
Production vendue (biens)			
Production vendue (services)	1 118 946		1 009 154
Chiffres d'affaires nets	1 118 946		1 009 154
Production stockée			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation			
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges		17 847	11 507
Autres produits		0	0
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)		1 136 793	1 020 661
CHARGES D'EXPLOITATION (2)			
Achats de marchandises			
Variation de stock			
Achats de matières premières et autres approvisionnements			
Variation de stock			
Autres achats et charges externes (5)		589 676	367 293
Impôts, taxes et versements assimilés		50 022	46 983
Salaires et traitements		431 408	390 404
Charges sociales		168 215	152 561
Dotations aux amortissements sur immobilisations		7 541	7 842
Dotations aux provisions sur immobilisations			
Dotations aux provisions sur actif circulant			
Dotations aux provisions pour risques et charges			
Autres charges		0	1
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)		1 246 862	965 083
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		-110 070	55 578
Quote-parts de résultat sur opérations faites en commun			
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			
PRODUITS FINANCIERS			
De participations (3)		2 922 664	2 663 679
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)			
Autres intérêts et produits assimilés (3)		568 008	554 153
Reprises sur provisions et transferts de charges		10 233	10 233
Différences positives de change			
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières placement			
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)		3 500 904	3 228 065
CHARGES FINANCIÈRES			
Dotations aux amortissements et aux provisions		10 233	10 233
Intérêts et charges assimilées (4)		100 295	67 235
Différences négatives de change			
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)		110 528	77 468
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)		3 390 376	3 150 597
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)		3 280 307	3 206 175

Compte de Résultat (suite)

31/12/2018	31/12/2017
Total	Total

PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	149	1 869
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	149	1 869
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)	-148	-1 869
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	641 497	522 313
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	4 637 697	4 248 726
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	1 999 036	1 566 733
BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – Total des charges)	2 638 661	2 681 993
(1) Dont produits sur exercices antérieurs		
(2) Dont charges sur exercices antérieurs		
(3) Dont produits entreprises liées	210 494	198 789
(4) Dont intérêts entreprises liées	34 024	43 733
(5) Dont Crédit-bail mobilier	16 716	8 729
(6) Dont Crédit-bail immobilier		

Préambule

L'exercice social clos le 31/12/2018 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2017 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 50 178 523,75 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 2 638 661,28 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 13/05/2019 par les dirigeants.

Principes comptables généraux

Les comptes annuels ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par le règlement ANC N° 2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date d'établissement des dits comptes annuels et des articles L123-12 à L123-28 du Code de Commerce :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables
- Indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Faits caractéristiques de l'exercice

Titres de participation :

- SAS SOCIETE HOTELIERE NANTES CHATEAU : Acquisition de 407 750 actions pour un montant de 4 209 296 € en date du 06/07/2018 sur les 582 500 actions composant son capital social. Détention du capital à hauteur de 70 %.
- SARL HBL : Acquisition de 750 parts sociales pour un montant de 750 € en date du 17 mai 2018 sur les 15 000 parts sociales composant son capital social. Détention du capital à hauteur de 5 %.

Règles et méthodes comptables

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) sous déduction des rabais, remises, ristournes et des escomptes de règlement.

L'entreprise n'a pas identifié d'immobilisations décomposables.

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Immobilisations non décomposables

L'entreprise a fait le choix d'appliquer les mesures de simplification propres aux PME et qui consistent essentiellement dans le maintien de la durée d'usage et du mode d'amortissement pour les immobilisations non décomposables.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est pratiquée, lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Règles et méthodes comptables (suite)

Autres éléments significatifs

Répartition du capital social

• Madame Martine BESNEVILLE	1 parts en PP 240 parts en U
• Monsieur Michel BESNEVILLE	1 parts en PP 240 parts en U
• Madame Caroline LOGEAIS-BESNEVILLE	8 parts en PP 240 parts en NP
• Madame Stéphanie ROPARS-BESNEVILLE	8 parts en PP 240 parts en NP
• Monsieur Laurent ROPARS	1 part en PP
• Monsieur Frédéric LOGEAIS	1 part en PP

Dettes garanties par des sûretés réelles :

* Nantissement des 407 750 actions de la SAS SOCIETE HOTELIERE NANTES CHATEAU (SAS au capital de 5 825 000 euros, ayant son siège social à NANTES (44 000), 15 Bis Rue de Strasbourg, dont elle est titulaire, en garantie des emprunts consentis par le CREDIT AGRICOLE 15, Esplanade Brillaud de Laujardière à CAEN (14050) et par le CREDIT LYONNAIS 6, Place de la République à CAEN (14 000), pour un montant initial de 5 000 000 euros.

Engagements financiers

- Intérêts sur emprunts restant à payer : 702 443 €

Notes sur le bilan actif

Immobilisations brutes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	45 049	7 040	3 854	48 235
Immobilisations financières	24 952 531	9 097 478	2 704 121	31 345 888
TOTAL	24 997 580	9 104 518	2 707 975	31 394 123

Amortissements et dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	31 842	7 541	3 854	35 529
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	31 842	7 541	3 854	35 529

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Inst.generales, agcts, amenagt	1 890	1 890	0	7 ans
Materiel de transport	26 822	24 434	2 389	de 3 à 4 ans
Mat.bureau &informatique	10 008	6 357	3 650	de 3 à 5 ans
Mobilier	9 515	2 848	6 667	de 5 à 10 ans
TOTAL	48 235	35 529	12 706	

Nature des dépréciations	Ouverture	Augment.	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers					
Comptes financiers	10 233	10 233	10 233		10 233
TOTAL	10 233	10 233	10 233		10 233

Notes sur le bilan actif (suite)

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	15 409 134	148 826	15 260 308
Actif circulant et charges d'avance	295 538	295 538	
TOTAL	15 704 672	444 364	15 260 308

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	210 494
Clients et comptes rattachés	34 156
Autres créances	10 893
Disponibilités	163 334
TOTAL	418 877

Notes sur le bilan passif

Mouvements des titres	Nombre	Val. Nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	500	16 000	8 000 000
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	500	16 000	8 000 000

Etat des dettes	Montant total	A moins d'un an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	7 112 246	930 796	2 825 066	3 356 384
Dettes financières diverses	2 209 800	739 000	1 470 800	
Fournisseurs	88 220	88 220		
Dettes fiscales et sociales	119 348	119 348		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	2 631	2 631		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	9 532 244	1 879 994	4 295 866	3 356 384

Charges à payer par postes du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	11 055
Emprunts et dettes financières divers	
Fournisseurs	10 167
Dettes fiscales et sociales	25 843
Autres dettes	283
TOTAL	47 348

Autres informations

Crédit d'impôt compétitivité des entreprises

Le CICE est comptabilisé en fonction de l'engagement des charges de rémunérations éligibles.

Il a été comptabilisé :

- En diminution de l'impôt sur les sociétés

Le montant inscrit en compte de résultat au cours de l'exercice est de 128 072 €.

Le CICE 2017 totalise 141 106 €. Il a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. A cet effet, il est utilisé au financement des efforts de l'entreprise en matière de prospection de nouveaux marchés et de reconstitution du fonds de roulement.

Effectif moyen par catégories de salariés	Salariés
Cadres	3
Employés	1
TOTAL	4

Tableau des filiales et participations

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
I – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
→ Filiales (plus de 50% du capital détenu)										
SAS SHVLC	37 500	1 874 467	70	3 762 500	3 762 500	2 816 589		5 075 650	926 149	350 000
SCI DU SOLEIL	1 000	10 152	70	700	700	48 647		853 931	12 850	
SAS SHNC	5 825 000	-2 078 737	70	4 209 296	4 209 296	891 921		2 574 553	13 810	
→ Participations (10 à 50 % du capital détenu)										
SNC ESNEE BESNEVILLE	97 567		50	48 784	48 784	-1 965 714		7 158 717	3 341 773	1 537 415
SARL HE	15 000 000	8 398 684	50	7 432 839	7 432 839	9 648 726		362 246	2 180 058	990 620
SCI DU PRE GERVAIS	646 384		25	165 544	165 544	-103 959		234 801	160 030	39 026
SNC COURTONNE RESTAURATION	15 000	-220 422	50	7 500	7 500	144 241		88 011	-75 894	
→ Participations (0 à 10 % du capital détenu)										
SCI PHILIPPE DE DANGEAU	870		0.35	4 000	4 000			359 823	277 645	927
SNC DU ROND POINT	120 907		0.97	0.15	0.15	4 585		1 906 688	472 295	4 585
SNC SHEG	762	14 512	0.2	2	2			764 866	70 132	88
SNC AMIRAL HAMELIN	10 000	-2 806 766	1	1 600	1 600			2 128 992	155 258	
SARL HBR	15 000	1 743 296	5	760	760	33 395		113 259	166 673	
SARL HBL	15 000		5	750	750	1 821 009				

2MCS
Société par actions simplifiée
au capital de 8 000 000 euros
Siège social : 9 Rue Villa des Jeux
50430 ST GERMAIN SUR AY
381 228 824 RCS COUTANCES

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 29 JUIN 2019**

**TEXTE DE LA PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS
LE 31 DECEMBRE 2018 SOUMISE ET ADOPTEE**

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat bénéficiaire s'élevant à 2 638 661,28 euros de la manière suivante :

ORIGINE

Résultat de l'exercice	2 638 661,28 euros
Report à nouveau antérieur	2 000 000,00 euros

AFFECTATION

Dotation aux réserves :

Aux autres réserves, soit	2 638 661,28 euros	
<i>Au report à nouveau</i>		
Report à nouveau, soit	2 000 000,00 euros	
Total	4 638 661,28 euros	4 638 661,28 euros

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé qu'aucun dividende n'a été mis en distribution au titre des trois derniers exercices, ni aucun revenu au sens du 1^{er} alinéa du même article.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Pour copie certifiée conforme

Le Président

Monsieur Laurent ROPARS

